



Cités en exemple



Corons aux environs d'Arenberg

Au Nord, c'était les corons.... C'est ce que disait la chanson.

Mais cette époque là est définitivement révolue. Les terrils ont verdi et les cheminées disparu. Et non, au Nord y'a plus de charbon, mais de cette période il reste les cités, ces habitations héritées de l'industrie ouvrière et surtout minière.

Car au XIX^e siècle, l'habitat minier a été bâti par les compagnies des mines, avec la volonté de créer une cité modèle, dans le but d'apporter aux ouvriers un logement décent et surtout de les retenir, car le mineur qualifié devient très vite une denrée rare.

Au début, les corons, encore appelés « carrés » en référence à leur forme géométrique, constituent, à l'époque, un palais pour le peuple qui est plutôt habitué aux taudis... Saines et relativement confortables, les maisons possèdent deux pièces chauffées par un poêle et une pompe fournissant l'eau devant le logement. Plus tard, se sont ajoutés un étage, une cuisine sur jardin et enfin une salle d'eau. Puis, l'habitat minier s'aéra et ce fut le temps des cités, où les maisons couplées par 3 ou 4 sont entourées de jardin.

A Somain, par exemple, l'ensemble des cités dépend de la Compagnie

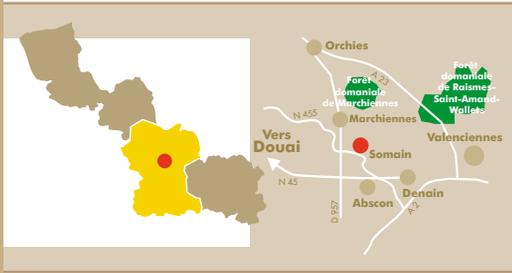
des mines d'Aniche. Les cités du Bois, du Moulin et de Sesseville illustrent plusieurs générations d'habitats miniers allant du coron en ligne, le long des voies principales, jusqu'au groupement de maisons individuelles, formant des cités-jardins, ancêtres de nos lotissements péri-urbains ! Les logements miniers restent encore, pour certains d'entre eux, des lieux de résidence plaisants et leurs nombreuses réhabilitations réussies témoignent de la qualité architecturale de ces constructions. Alors, toujours un à priori sur les cités ?



À Rieulay, l'ancien site d'exploitation du charbon concilie loisirs et nature

à PIED dans le NORD

Hainaut



Balades en Nord : morceaux choisis

Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bouchain : Croisières fluviales (03.27.25.34.37 ou 06.80.20.07.10) ; musée de la Tour d'Ostrevant (03.27.35.73.97)

Denain : Musée de la résistance en zone interdite (03.27.24.52.71) ; Musée d'Archéologie et d'Histoire locale (03.27.44.62.12) ; Musée du chemin de fer (03.27.49.78.52) ; Jardin de M.LEDUC (03.27.31.07.28)

Lewarde : Centre historique Minier - Expositions temporaires tout au long de l'année (03.27.95.82.82).

Marchiennes : Musée d'Histoire locale en saison (03.27.99.21.95 ou 06.73.69.48.55)

Montigny-en-Ostrevant : Château de Montmorency (03.27.88.26.79)

Rieulay : Maison du Terril, base de loisirs en saison (03.27.86.03.64), Espace de Loisirs « Les Argales » (03.27.86.03.64)

Wallers- Arenberg : Visites du carreau de Fosse sur RDV, traversée du Paris-Roubaix, association des Amis de Germinal (03.27.24.11.79), Site minier de Wallers-Arenberg (03.27.90.58.54)

Wavrechain-sous-Faulx : Complexe de Loisirs Le Fleury (03.27.35.71.16)

Manifestations annuelles

Aniche : Fête folklorique du Géant Koppierre en juin, Fête de la Saint Laurent (03.27.99.91.11).

Bouchain : Ducasse de la ville Basse en mai et juillet, journée des villes fortifiées, journée des villes fortifiées en avril (03.27.25.35.88)

Marchiennes : « Les Cucurbitades » 1^{er} dimanche d'oct (03.27.90.58.54).

Montigny-en-Ostrevant : « Fier et Debout, paroles d'Ostrevant », spectacles sons et lumières en mai (03.27.95.94.94), « Les Automnales » en oct (03.27.95.94.94).

Lewarde : Grisou, Maurice de Canonge, 1938, NB, sonore, (film de 96 minutes), L'Europe du Sauvetage, Festivole, Marcinelle 1956, La Belgique face à une catastrophe minière (03.27.95.82.82).

Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut : 60 communes engagées autour d'un projet commun de développement durable du territoire.

Pour tout renseignement sur les activités du Parc naturel transfrontalier du Hainaut : 03.27.19.19.70 ou www.pnr-scarpe-escaut.fr

Rieulay : Fête du Terril et de l'environnement en juin (03.27.86.92.40).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT.

Renseignements

Maison du Parc naturel régional Scarpe-Escaut : 03.27.19.19.70

Office de Tourisme de Bouchain : 03.27.25.35.88

Office de Tourisme de Marchiennes : 03.27.90.58.54

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.randonnees-nord.fr ou cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



N° 19

Circuit du prieuré de Beaurepaire

Somain

(4,5 km - environ 1 h 30)



Vue aérienne Somain

Randonnée Pédestre

Circuit du prieuré de Beaurepaire : 4,5 km

⌚ **Durée** : environ 1 h 30

➔ **Départ** : Somain, Prieuré de Beaurepaire

🚩 **Balisage** jaune

📖 **Carte IGN** : 2606 Ouest



L'ancien Prieuré de Beaurepaire

L'avis du randonneur :

Circuit sans difficulté au cœur de « chés corons ». Attention sur la carte IGN le nouveau lotissement n'apparaît pas. Suivre le balisage.

Le départ se fait dans l'enceinte du Prieuré de Beaurepaire

Balades en Nord : morceaux choisis



Conseil Général
Département du Nord

Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Alvia Uffe

Credit Photos : 2 : P. Delattre - 1, 3, 4 : P. Cheuva.

Circuit du prieuré de Beaufepaire

(4,5 km - environ 1 h 30)

Départ : Somain, Prieuré de Beaufepaire.

Le prieuré de Beaufepaire, dépendance de l'abbaye de Cysoing, construit à l'origine pour une communauté de religieuses, devient dès 1256 une communauté de chanoines. Reconstitué en 1786, vendu pendant la Révolution comme bien national, il est acquis par les mines d'Aniche au début du XX^e siècle puis par les Houillères Nationales en 1946. Lors de la fermeture des Houillères, l'édifice est cédé à la commune qui en fait un lieu d'activité du centre social.

1 En suivant bien le balisage, effectuez le tour de la butte sur une partie enherbée.

2 Descendez quelques marches et prenez à gauche un chemin qui longe les jardins.

3 Arrivé à la route, tournez à droite et avancez jusqu'au parc urbain que vous traversez.

4 Coupez une route, poursuivez votre chemin (rue de Draguignan) et au rond point continuez en face par la petite route.

5 Quasiment au bout de cette rue, tournez à gauche (bien suivre le balisage) puis dirigez vous vers le site naturel Antoine Mercier.

6 Traversez le lotissement par la droite pour accéder, juste en face du poste de gaz, à un chemin en schiste, qui se transforme rapidement en un agréable chemin enherbé.

7 A la route, effectuez un crochet gauche et droite, suivez la rue (rue de Castellane) jusqu'au bout ; tournez alors à gauche et retrouvez ainsi votre point de départ.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

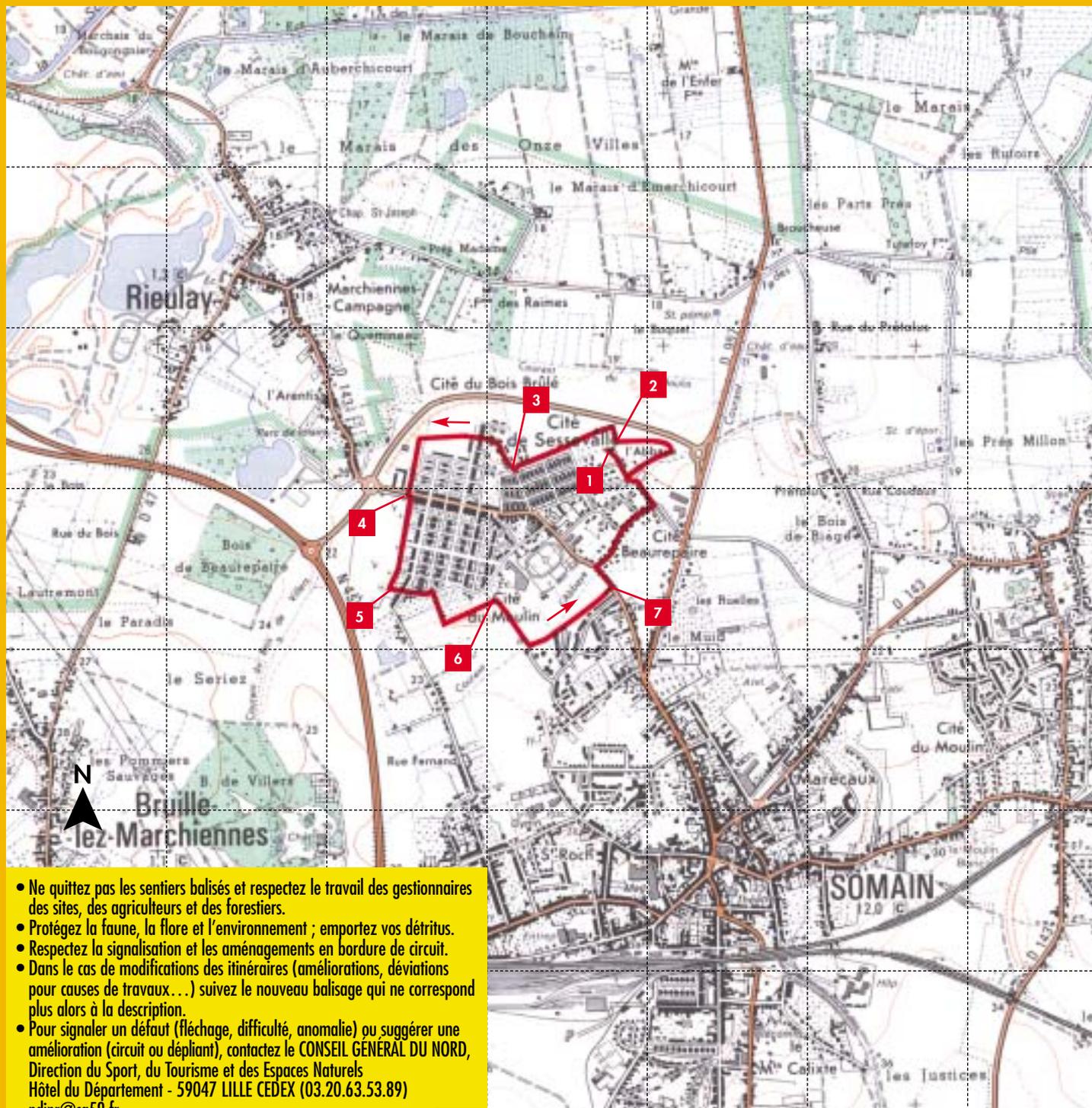
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

Extrait de la carte IGN 2606 Ouest - Convention n° 8924/IGN - Copyright 2008.



avec le concours de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevant et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

